

# REGLEMENT INTERIEUR

## • Article 1.

**1.1.** *JB'S Paintball* se réserve le droit de demander à ses clients leur carte d'identité.

**1.2.** Chaque joueur déclare être en bonne condition morale et physique pour pratiquer le paintball. Un certificat médical est fortement recommandé.

**1.3.** Chaque joueur devra prévoir une tenue adaptée à la pratique du paintball ( chaussures tenant bien les chevilles et vêtements ne craignant pas d'être salis ).

**1.4.** Bien que la peinture des billes soit lavable à l'eau, *JB'S Paintball* ne saurait être tenu pour responsable de la dégradation ou salissures éventuelles des vêtements des joueurs ou spectateurs, ainsi que de leurs véhicules, durant la prestation.

**1.5.** *JB'S Paintball* décline toutes responsabilités pour vos affaires personnelles déposées sur le site, à l'intérieur de l'accueil, sur l'aire de parking ou dans vos véhicules en cas de dégradations ou vols.

**1.6.** *JB'S Paintball* se réserve le droit d'effectuer tous contrôles nécessaires sur les terrains pour s'assurer du bon déroulement des activités, du respect des règles de sécurité et des interdictions.

**1.7.** Toutes infractions au règlement intérieur entraîneront sans préavis l'exclusion définitive du site et ce sans remboursement.

**1.8.** *JB'S Paintball* se réserve le droit de porter plainte contre un client qui se retrouverait accidenté suite au non-respect des consignes de sécurité et du présent règlement intérieur.

**1.9.** Toute dégradation ne relevant pas d'une utilisation normale et adaptée du matériel ou mobilier mis à disposition par *JB'S Paintball* se verra facturée à sa valeur de réparation ou de remplacement au prix du neuf. Si aucun accord amiable n'est trouvé, une plainte sera déposée.

## • Article 2. Les mineurs

**2.1.** Les mineurs âgés de moins de **16** ans devront fournir une autorisation parentale, être accompagnés et assistés par un parent ou un tuteur légal, dégageant *JB'S Paintball* de toute responsabilité.

**2.2.** Les mineurs âgés de **16** à **18** ans devront fournir une autorisation parentale et être présentés sur le site par un des parents ou tuteur légal.

## • Article 3. Equipements et sécurités

**3.1.** Le port du masque est obligatoire dans les zones de jeux. Il doit être plaqué sur le visage.

**3.2.** La sécurité du marqueur doit être obligatoirement verrouillée, en dehors des zones de jeux.

Le bouchon de sécurité orange doit être obligatoirement mis sur l'extrémité du marqueur, en dehors des zones de jeux.

Les marqueurs externes à *JB'S Paintball* doivent être réglés à **265** fps.

## • **Article 4. Les interdits**

### **Il est strictement interdit :**

- 4.1. De pénétrer dans l'enceinte de *JB'S Paintball* sous l'emprise d'alcool, de substances illicites, de médicaments tendant à provoquer un trouble comportemental.
- 4.2. Le contact physique ou le comportement agressif entre joueur n'est pas toléré.
- 4.3. De fumer dans les zones de jeux pour des raisons d'incendie.
- 4.4. D'utiliser le matériel fourni pour tout autre usage que celui pour lequel il est prévu.
- 4.5. D'utiliser des billes autres que celles fournies sur place.
- 4.6. D'insérer tout autre projectile que des billes à Paintball fournies sur place.
- 4.7. De ramasser des billes par terre et les réintroduire dans les marqueurs, sous peine de détériorer celui-ci.
- 4.8. De tirer sur une personne sans protection.
- 4.9. De tirer sur un arbitre.
- 4.10. De tirer sur un joueur à moins de 5 mètres.
- 4.11. De tirer sur un joueur éliminé de la partie.
- 4.12. De tirer par-dessus les filets de protection ou hors des zones de jeux.
- 4.13. De démolir, modifier, déplacer ou monter sur les obstacles, décors et installations afin d'atteindre les adversaires.
- 4.14. De grimper aux arbres, casser des branches, de nuire aux végétations.
- 4.15. De quitter l'enceinte de *JB'S Paintball* avec les équipements fournis.
- 4.16. D'introduire de la boisson ou nourriture extérieure au site sans accord de *JB'S Paintball*.

***JB'S Paintball – Route de champeillon – 01450 PONCIN***

***Siret n°50924935500033***

***APE : 4764 Z***